

in charge

**Investissez dans des
camions électriques
et façonnez la
mobilité de demain.
Chaque camion
compte.**



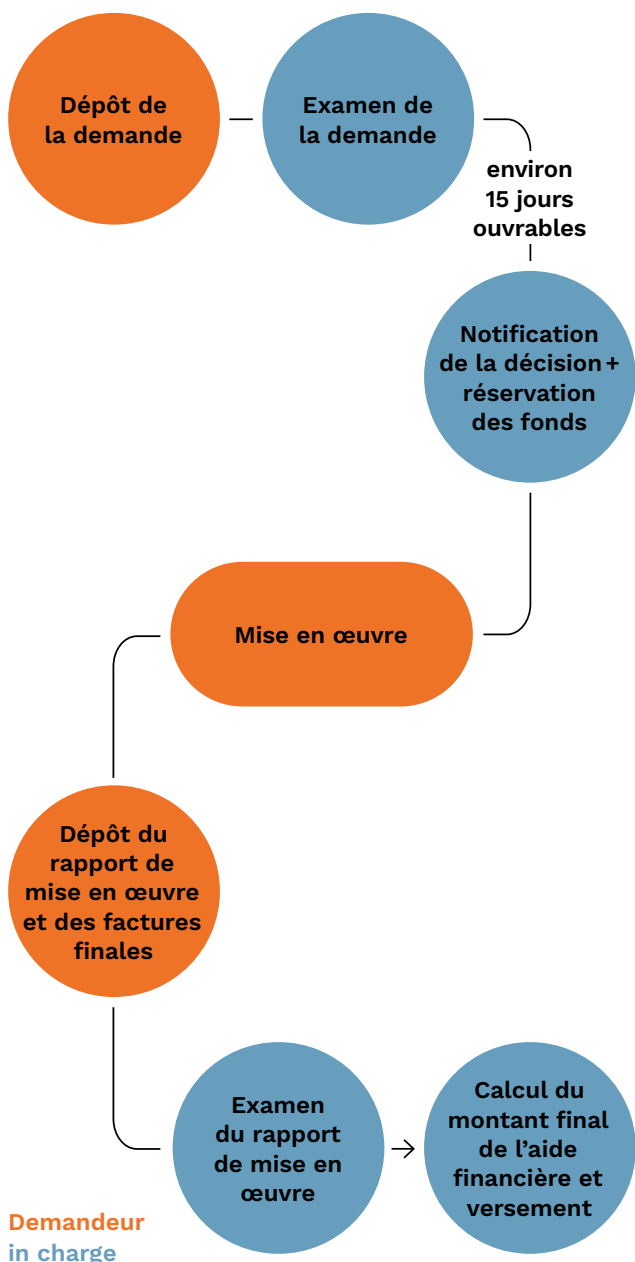
ASTAG+



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Energie BFE
Office fédéral de l'énergie OFEN
Ufficio federale dell'energia UFE

Aperçu du processus d'encouragement



Électrifier et profiter: jusqu'à 50 % des coûts de votre infrastructure de recharge pour camions électriques couverts.

Une enveloppe unique de 20 millions de francs suisses est mise à la disposition des PME du secteur des transports et de la logistique pour la planification et la réalisation d'une infrastructure de recharge dédiée aux camions électriques.

Simple et facile

Qui en profite?

Les PME du secteur du transport et de la logistique* avec

- ✓ Moins de 250 collaborateurs;
- ✓ Une consommation électrique annuelle < 500 MWh;
- ✓ Une consommation de chaleur annuelle < 5 GWh (env. 500'000 l de mazout);
- ✓ Des camions diesel remplacés par des camions électriques.

*Tous les critères mentionnés ci-dessus doivent être remplis.

Projets soutenus

Soutien pour les coûts liés à la mise en place économique et appropriée de l'infrastructure de recharge et qui sont directement nécessaires et raisonnables. Les coûts dans les domaines suivants sont soutenus:

- ✓ Études de faisabilité
- ✓ Raccordement au réseau pour l'infrastructure de recharge
- ✓ Ligne principale d'amenée du courant pour l'infrastructure de recharge
- ✓ Dispositif de recharge pour l'infrastructure de recharge

Principe d'attribution

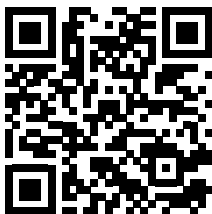
Prise en charge jusqu'à 40 % des coûts d'investissement

- ✓ Jusqu'à 50 % pour les solutions particulièrement innovantes
- ✓ Principe du « premier arrivé, premier servi »
- ✓ Dans la limite des aides financières disponibles

Bonus d'innovation

Si la demande de mise en place d'une infrastructure de recharge présente une solution particulièrement innovante dans l'un des domaines suivants, le taux de l'aide financière peut être porté jusqu'à 45 %. Si elle remplit au moins deux de ces domaines, il peut atteindre jusqu'à 50 %.

- ✓ Développement durable et circularité
- ✓ Recharge adaptée au réseau
- ✓ Extension des limites du système au-delà de l'infrastructure de recharge et des bâtiments
- ✓ Solution technique novatrice et reproductible



**Des questions sur le programme
d'encouragement ?**

Modèles pour votre demande, informations
complémentaires et FAQ sur
in-charge.ch